

Image not found or type unknown



Le serment de l'avocat dans l'exercice de sa profession

publié le **08/10/2016**, vu **1231 fois**, Auteur : [Maître Elodie Mabika - Avocat](#)

déontologie de l'avocat, serment de l'avocat

Un avocat jure d'exercer ses fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité.